



Les Brèves du conseil municipal du 28 Mai et du 18 Juin 2020

Lors des élections municipales du 15 Mars 2020, ont été élus conseillers municipaux : M. MAS Philippe, Mme FIDON Patricia, M. SCHAAL Claude, Mme BOLLINGER Corinne, M. GANTZER Claude, Mme LACROIX Marie, M. TAILLEFER Jean-Luc, Mme ASSEM Hikmat, M. POURCHOT Stève, Mme HENRION Kim-Loan, M. BECOULET Olivier, Mme MARCINIAK Sabine, M. O' MURPHY Pierrick, Mme GOMES Camille, M. RIBOLI Sébastien, Mme BOHRHAUER Laetitia, M. FIGLESTHALER Alexander, Mme JOUVE Caroline, M. COLLARD Frédéric, Mme DA CRUZ Sonja, M. HOUMAIRE Philippe, Mme LOUSORI Vanessa et M. FARRUGIA Alain.



En raison des mesures sanitaires liées au covid 19, le conseil municipal n'a pu être installé que le 28 mai afin de procéder à l'élection d'un nouveau maire, de nouveaux adjoints et de délégués au sein de structures intercommunales.

Les conseillers ont procédé à l'élection du Maire et de 6 Adjoints. Voici les résultats des votes et leurs attributions :

- **M. Philippe MAS a été élu Maire,**
- **Patricia FIDON, 1^{ère} Adjointe :** Affaires scolaires et commission scolaire – Périscolaire – Gestion du personnel.
- **Claude SCHAAL, 2^{ème} Adjoint :** Politique économique, ZAE et Square des Bords du Rhin - Politique de l'habitat - Vie associative et Commission vie associative, culturelle et sportive - Handicap et commission du handicap - Centre Communal d'Action Sociale.
- **Corinne BOLLINGER, 3^{ème} Adjointe :** Administration générale (hors gestion du personnel) - Information municipale et commission de l'information - Organisation des fêtes, manifestations et animations et commission de l'animation et des fêtes.
- **Claude GANTZER, 4^{ème} Adjoint :** Entretien et gestion des bâtiments communaux, équipements de loisirs, espaces verts, parcs et voirie - Supervision du personnel et du matériel des ateliers municipaux et de la salle des fêtes - Affaires agricoles et chasse et commission des affaires agricoles et de la chasse.
- **Marie LACROIX, 5^{ème} Adjointe :** Cadre de vie– Environnement - Réflexion et proposition d'actions favorisant les relations intergénérationnelles et commission cadre de vie.
- **Jean-Luc TAILLEFER, 6^{ème} Adjoint :** Urbanisme : fonctions et missions relatives aux questions liées à l'instruction et à la délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols - Conception et suivi des travaux - Suivi des actions de l'assistant de Prévention, des questions de sécurité, d'accessibilité et des ERP - PLU : application, modification, révision - Commission technique, d'appel d'offres et d'examen des offres - Impôts locaux et commission des impôts directs.

Commissions communales : Les conseillers municipaux se sont répartis au sein de plusieurs commissions. Leur rôle est d'étudier les dossiers et de préparer les décisions futures qui seront prises, dans les différents domaines, par le conseil municipal. Chaque commission est présidée par un Adjoint.

Le Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le Maire, est composé de membres élus par le conseil municipal, (M. SCHAAL, Mme HENRION, M. COLLARD et Mme JOUVE) et de 4 membres extérieurs.

Le conseil municipal, réuni en date du 18 Juin 2020, a délibéré. Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.

1) Compte administratif 2019

Le compte administratif 2019 présente un excédent cumulé de 807 867 € en fonctionnement et 3 799 063 € en investissement.

2) Budget primitif 2020

a/ **Vote des taux d'imposition des 2 taxes foncières suite à la réforme de la fiscalité totale** (disparition progressive de la taxe d'habitation compensée par L'Etat. Cette année, la commune ne vote plus de taxe d'habitation mais touchera quand même 211 428 € de taxe).

Le conseil municipal a décidé de ne **pas augmenter les taux d'imposition**, et ce pour la 7^{ème} année consécutive.

- taxe foncière sur le bâti : **7.99 %**
 - taxe foncière sur le non bâti : **35.21 %**
- } Ces taxes rapporteront 348 053 € à la commune

b/ Subventions aux associations

Un montant forfaitaire de 20 757 € et une enveloppe de 1 200 € sont accordés pour les subventions aux associations communales et hors communales ainsi qu'une enveloppe de 22 000 € pour les associations sportives de la commune. Une provision de 10 000 € a été votée pour les associations qui demanderaient une aide suite à des problèmes de trésorerie liés à l'arrêt de leur activité pendant la pandémie de COVID-19.

c/ **Le conseil municipal a adopté son budget primitif 2020** qui se présente **en équilibre en fonctionnement mais en excédent de recettes en investissement :**

- <u>Section de fonctionnement :</u>	Dépenses	2 946 000 €	Recettes	2 946 000 €
- <u>Section d'investissement :</u>	Dépenses	2 836 000 €	Recettes	5 460 000 €

Les principales opérations retenues pour le budget 2020 sont la poursuite des travaux engagés en 2019 :

- Fin des travaux de rénovation du bâtiment du complexe sportif (sécurité et accessibilité) : 480 000 €
- Fin des travaux du cheminement piéton rue de la gare : 270 000 €
- cheminement piéton Girandière / ZAE du château d'eau : 200 000 € + 64 000 € dépenses partagées avec la comcom
- accessibilité intérieure et extérieure aux bâtiments publics : 191 000 €
- remplacement de luminaires : 130 000 €
- installations de voirie : 120 000 € dont vidéo protection 100 000 €
- remboursement emprunt de la salle des fêtes : 103 674 € (82 150 € en capital et 21 124 € en intérêts)
- installations, matériel et outillage technique : 73 000 €
- mobilier salle des fêtes, écoles et autres : 50 500 €

3) Rénovation du bâtiment du complexe sportif

Depuis la fin du confinement, les travaux au complexe sportif ont repris. L'apparition de fissures sur les façades du bâtiment nécessite un traitement spécifique supplémentaire non prévu au marché initial tout comme la mise en peinture des ferronneries. Le conseil municipal a approuvé l'avenant 2 du marché lot 2 « gros œuvre » d'un montant de 17 265 € TTC.

4) Travaux de voirie 2020

- Parc MANN : les conseillers ont approuvé la réfection en enrobé des allées du Parc André Mann, actuellement constituées de végétal, par PONTIGGIA pour 38 900 € TTC.
- Giratoire Voie Romaine / rue de Neuf-Brisach : la commune a prévu, préalablement à une intervention du Département, de reprendre l'anneau de ce giratoire. En effet, l'anneau en pavés et les bordures en béton grenailé ne sont pas adaptés aux contraintes engendrées par les véhicules lourds. Les travaux devraient démarrer vers le 25 juin 2020 pour une durée d'une semaine et une déviation sera mise en place.
- Entretien voirie communale : des travaux de réfection seront réalisés rue des Villas et rue des Glycines par la mise en place d'un enrobé mince coulé à froid. Une consultation va être lancée auprès des entreprises.